



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 avril 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 28 Mars 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 9 avril 2002

**INTERCONNEXION DES RESEAUX D'EAU DE LA VILLE DE
NIORT ET DU SYNDICAT DE PRODUCTION D'EAU DU
CENTRE OUEST**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Robert PLANTECOTE, M. Michel GENDREAU, Mme
Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-
Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M. Bernard
JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY,
Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mme
Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Michelle LE FRIANT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 avril 2002

DELIBERATION D20020099

Eau et Assainissement

**INTERCONNEXION DES RESEAUX D'EAU DE LA VILLE
DE NIORT ET DU SYNDICAT DE PRODUCTION D'EAU DU
CENTRE OUEST**

Madame Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Une convention a été passée le 25.02.2000 et approuvée par le Conseil Municipal le 17 Décembre 99, pour des échanges d'eau potable, à des fins de diversification et de secours mutuel entre la Ville de Niort et le Syndicat de Production d'eau du Centre Ouest qui possède une usine de traitement d'eau à Echiré. Une canalisation de liaison, financée pour moitié par chaque partie a été posée entre Surimeau et Echiré.

La convention prévoit en son article 7 que le Syndicat, maître d'ouvrage pour la pose de cette canalisation, cèdera gracieusement après travaux à la Ville de Niort la partie de canalisation située sur Niort. Le service des Eaux de Niort en assurera l'entretien.

Ce même article prévoit que deux délibérations concordantes doivent être prises pour formaliser cette cession.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver cette cession et d'autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer toute pièce administrative correspondante.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Nicole GRAVAT

[Ordre du jour](#)